



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le **9 DEC. 2022**

ID : 087-218717809-20221207-2022059A-DE

2022-059A

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**

Le 7 décembre

Nombre

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

de Conseillers :

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2022

en exercice -23-

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

présents 20

votants 22

ABSENTS : Mme ROCHETEAU, M. HAU, M. FIKRI.

Pouvoirs : Mme ROCHETEAU donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. LAUSERIE.

Madame Marie-Hélène PAGLIONE BISMUTH a été élue secrétaire de séance.

ANNULE ET REMPLACE 2022-059 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative n°3 du Budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget principal ci-dessous

DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 011 : Charges à caractère général			
60612	Energie électricité		+4 000,00€
60621	Combustibles		+5 000,00€
60622	Carburants		+ 3 500,00€
60623	Alimentation		+ 3 900,00€
615221	Entretien bâtiments publics		+ 2 000,00€
61558	Autres biens mobiliers		+ 3 000,00€
6188	Autres frais divers		+ 3 500,00€
63512	Taxe foncières		+ 350,00€
6228	Rémunérations intermédiaires et honoraires		+ 6 500,00€
Chapitre 012 : Charges de personnel			
6413	Personnel non titulaire		+5 000,00€
6454	Cotisations Assedic		+200,00€
6488	Autres charges du personnel		+120,00€

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		
657351	GFP de rattachement	+31 350,00€
6574	Subventions fonctionnement association et autres personnes de droit privé	+6 500,00€
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles		
678	Autres charges exceptionnelles	+22 148,14€
Chapitre 70 : Produits du service du domaine		
70846	Mise à disposition de personnel facturée au GFP	-24 000,00€
70876	Remboursement frais GFP rattachement	-16 200,00€
Chapitre 73 : Impôts et taxes		
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+54 050,00€
Chapitre 023 : Virement section d'investissement		
023	Virement section d'investissement	-80 300,00€
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections		
722	Immobilisations corporelles	+ 2 918,14€
INVESTISSEMENT		
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe aménagement	+50,00€
Chapitre 13 : Subvention d'investissement		
1318	Autres structures	+52 000,00€
1323	Subvention équipement département	-1 930,00€
1341	DETR	+81 000,00€
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		
2031	Frais d'étude	+40 000,00€
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		
21316	Équipements cimetière	+15 000,00€
2158	Autres installations, matériels et outillage technique	+1 151,86€
2183	Matériel de bureau et informatique	+ 1 700,00€
2188	Autres matériels	+4 950,00€
Chapitre 23 : Immobilisations en cours		
2313	Construction	-15 000,00€
Chapitre 021 : Immobilisations en cours		
021	Virement section de fonctionnement	-80 300,00€
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections		
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	+ 2 918,14€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER